

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005
SEPTIÈME ANNÉE N° 615 DU 20 AU 22 JUILLET 2012
1801/2012 : 211^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BON WEEK-END ET BONNES VACANCES LA CITATION DE LA SEMAINE

« L'erreur ne devient pas vérité parce qu'elle est approuvée par beaucoup ».

GANDHI



**POUR JEAN PAUL ELUTHER,
LA CRISE ÉCONOMIQUE
QUI FRAPPE LA GUADELOUPE
PEUT ET DOIT ÊTRE RÉGLÉE
PAR UN PROCESSUS
DE CRÉATION D'UN PAYS
ET NON PAR L'INTÉGRATION
À LA LUREL**



À LA UNE

POUR JEAN PAUL ELUTHER DE LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE, «il faut engager la construction du pays Guadeloupe par la négociation pour empêcher les colonialistes français et leurs alliés avec leur feuille de route de détruire par l'intégration la Guadeloupe notre pays» .

LA RÉDACTION : Depuis quelques semaines vous employez régulièrement le terme de nouveau cycle politique , qu'entendez vous par là?

JP ELUTHER: Bien que la gauche et la droite française partagent la même idéologie coloniale , nous devons garder à tous prix les quelques territoires coloniaux que nous avons pu sauver lors de la haute phase du processus mondial de décolonisation pour continuer à nous persuader de l'universalité de notre système , l'arrivée d'une nouvelle équipe aux commandes de la France constitue une nouveauté porteur d'un nouveau cycle politique qui va durer au moins cinq ans . Qu 'on le veuille ou non des hommes nouveaux sont là et confrontés à un environnement qui est extrêmement mouvant auront une nouvelle pratique d'adaptation. Cependant, dans le fond, les politiques françaises ne vont pas changer dans le domaine de la gestion des territoires coloniaux : la France est une partie de l' Occident et sa politique a pour finalité de défendre avec ses alliés la domination mondiale de ce groupe de pays en défendant avec acharnement des petits territoires insulaires disséminés sur les océans de notre planète qui lui donne l'illusion d'un avantage stratégique. Les forces nationales qui sont dorénavant la seule alternative ont donc une responsabilité de grande ampleur dans ce nouveau cycle. Elles doivent sauver l'idée d'une communauté nationale Guadeloupéenne et sortir notre pays du système

franco-européen afin qu'il puisse se joindre à son continent l'Amérique et participer avec les autres territoires à la construction d'un ensemble plus large et donc plus à même de jouer dans le monde nouveau qui se construit un rôle de protection de ses membres et d'expression de la volonté américaine et caraïbe .

LA RÉDACTION: VICTORIN LUREL le ministre français des colonies vient de publier sa feuille de route ? Est ce l'expression d'un changement ?

JP ELUTHER: Cette feuille de route est bien entendu coloniale et donc traditionnelle . Elle est conforme au programme électoral de François Hollande qui est lui même l'expression de la vision coloniale des français et des conservateurs guadeloupéens de gauche et de droite de l'ordre colonial. Pour bien comprendre son mode opératoire il nous faut partir de son essence. Son objectif est d'intégrer la Guadeloupe à la France et à l'Europe c'est à dire à la placer dans un ensemble de telle sorte qu'il semble lui appartenir, qu'il soit en harmonie avec les autres éléments. En d'autres termes, intégrer pour les colonisateurs c'est faire que la Guadeloupe ne soit plus étrangère à la France , qu'il s'y assimile d'où une utilisation systématique de l'école et de la consommation . Le modèle colonial de développement priorise donc pour y arriver la consommation qui est un acte de jouissance et souvent de facilité. Ceux qui consomment vivent dans une douce euphorie . La consommation de plus facilite une autre devise forte des colonisateurs. Les colonies doivent consommer les produits de la métropole et ne doivent pas produire a toujours été le leitmotiv des colonisateurs français . Par ailleurs , les autorités coloniales pour supprimer dans la conscience des guadeloupéens toute idée de la Guadeloupe utilisent outre l'école , les médias et un vocabulaire avec la métropole nom donné à la France pour exprimer son caractère central et la continuité territoriale avec la création d'un système de prix des voyages financé par l'impôt .

LA RÉDACTION : Quel est votre appréciation sur son contenu ?

JP ELUTHER: La feuille de route présentée au nom du gouvernement français, qui s'est arrogé le droit de gouverner la Guadeloupe malgré les dispositions protectrices du droit international , par le ministre des colonies est dangereuse pour la Guadeloupe . En effet à aucun moment elle ne parle du collectif des guadeloupéens mais des individus guadeloupéens et pour cause . Pour le comprendre, il faut se rappeler de cette phrase du comte de Clermont-Tonnerre, député à l'Assemblée constituante, qui disait le 23 décembre 1789: " Il faut tout refuser aux juifs comme nation, et accorder tout aux juifs comme individus. Il faut qu'ils ne fassent dans l'État ni un corps politique ni un ordre ; il faut qu'ils soient individuellement citoyens ". Pour les socialistes français , il est impératif de relancer le vieux modèle

colonial de développement très fragilisé car il génère de plus en plus des déséquilibres macro économiques et des inégalités qui le poussent vers la désagrégation . C'est pourquoi, la priorité pour les autorités coloniales, l'urgence pour reprendre leur discours, est de lutter contre la vie chère considérée comme l'expression d'un échec. Il faut donc tout faire c'est à dire de tout faire pour diminuer le prix des produits importés puisque pour faire face aux besoins il faut importer. Cependant, importer alimente un lourd déséquilibre commercial et de financement et supprime tous les mécanismes et notamment la capacité à produire des richesses qui permettent à la Guadeloupe en tant que collectivité d'exister. Il est impératif d'agir sur les prix dès lors que l'on ne souhaite pas s'attaquer aux rémunérations dont le pouvoir d'achat diminue notamment parce qu'on les détermine sans prendre en compte les fondamentaux de notre économie mais à partir de données françaises. Les salariés payés au SMIC en Guadeloupe ont vu récemment légalement leur pouvoir d'achat diminuer , l'inflation étant plus forte en Guadeloupe. Heureusement à cet égard qu'il y a l'accord BINO qui permettra à plus de salariés de bénéficier d'un supplément de salaires. Silence bien entendu sur l'abrogation du décret d'extension de l'accord BINO qui prive de nombreux salariés d'un supplément de rémunération alors que les fonctionnaires ont une prime de vie chère. Cependant en instillant à dose toujours plus forte la concurrence dans le secteur commercial , on accentue la volatilité des emplois et donc la précarité L'autre urgence selon cette feuille de route est l'emploi. Rien de bien nouveau dans ce domaine: l'émigration , les emplois aidés dans le secteur public et des exonérations de charges fluctuantes restent les moyens utilisés alors que dans le passé ce traitement social du chômage a lamentablement échoué. Le scandale des emplois aidés pour les jeunes qui est un formidable moyen d'exploitation de notre jeunesse va donc continuer. Enfin, pour favoriser l'investissement des entreprises privées la feuille de route va renforcer la défiscalisation formidable mécanisme de transfert de notre richesse vers des étrangers et la commande publique qui sera justifiée par le soit disant retard d'équipement de notre pays et qui favorisera toutes les magouilles et tous les excès avec la multiplication de routes et de giratoires manifestement inutiles .

LA RÉDACTION: Cette feuille de route est donc très dangereuse?

JP ELUTHER: Oui, car la Guadeloupe en tant que pays est en danger. Elle ne va pas décoller car cette feuille de route comme celle de la droite nous pousse vers le mur et la « tutéllisation » permanente. La situation économique et sociale de la Guadeloupe est très difficile pour ne pas dire plus. Nos compatriotes doivent le savoir pour ne pas s'installer dans une léthargie coupable. Selon des chiffres récents, notre taux de croissance est de 1,3% , probablement 0,6% si on ne tient pas compte de la production non marchande , les prix ont un rythme annuel de 2,2% , le chômage

avoisine les 26%, le taux de couverture est d'à peine 8% , le pouvoir d'achat des rémunérations en chute libre , la fragilité des emplois existants une donnée structurelle que la concurrence va aggraver et les inégalités sont légion . La réponse des conservateurs socialistes n'est pas à la hauteur de la situation . Ils tentent simplement de rafistoler un système comateux qui de toute façon est condamné .Vouloir maintenir un appendice économique à tous prix et pour des raisons idéologiques est un crime contre la collectivité guadeloupéenne. Les nationalistes ne laisserons pas faire et n'assisterons pas les bras croisés que leur pays se désagrège du fait de la démission d'une partie des élites qui encore une fois font passer leurs intérêts avant ceux supérieurs de notre pays . Pour que notre pays puisse vaincre les maux que lui imposent le système colonial , il faut construire un pays qui produit de la richesse en travaillant utilement et en investissant , qui crée des emplois durables et correctement rémunérés,qui distribue équitablement la richesse créée , qui finance le tout en priorité à partir de ses ressources épargnées et qui met en place des institutions financières et fiscales qui favorisent nos performances économiques et sociales . Nous utiliserons la négociation pour la construction de ce pays entre tous les acteurs et avec comme critère de choix l'intérêt supérieur de notre pays et de ses habitants. C'est à cette tâche historique que nous convions tous les guadeloupéens qui croient à la Guadeloupe.

LA RÉDACTION: Quel est votre sentiment sur les propositions sur l'énergie ?

JP ELUTHER : Sur cette question notre position est sans ambiguïté. Le Groupe Total responsable de vol doit être condamné à rembourser les sommes subtilisées pendant de longues années .Par ailleurs nous voulons un nouveau régime de régulation et donc l'abrogation de toute la réglementation qui donne au Gouvernement français par l'entremise du Préfet . Nous profitons pour dénoncer encore une fois les lenteurs de la justice administrative française qui deux ans après n'a toujours pas jugé notre demande d'annulation du décret organisant la régulation de ce secret .Encore une fois nous engagerons une action en justice pour faire condamner l'état français. Nous voulons pour la nouvelle régulation la création d'une commission composée de guadeloupéens en lieu et place du préfet et du gouvernement français qui n'ont rien à voir sur la gestion de cette matière .

LA RÉDACTION: Et l'octroi de mer?

JP ELUTHER: Les réflexions du ministre des colonies sur cette question est fondamentalement différente des nôtres .L'octroi de mer est un faux problème . La politique économique que nous préconisons a pour objectif de doter la Guadeloupe de l'appareil de production qu'une politique suicidaire a

entravé le développement . Pour que notre production puisse vivre et se développer, il faut la protéger . Aucune législation européenne ne nous empêchera de défendre nos intérêts de producteur de richesses . Par contre, aucune taxe protégeant notre production ne sera affectée au financement de collectivités publiques . C'est la voie ouverte au laxisme . Les sommes engrangées seront affectées au financement de l'investissement des entreprises qui font la production guadeloupéenne.

LA RÉDACTION : Que pensez vous de la récente décision du Préfet de permettre l'épandage aérien de produits dangereux pour la santé?

JP ELUTHER : Dans une déclaration précédente nous avons dit notre hostilité à cette décision qui menace la santé de tous les guadeloupéens . Nous demandons l'abrogation de l'arrêté préfectoral . Si cette décision n'est pas prise immédiatement nous demanderons aux tribunaux de le faire en introduisant éventuellement une question préjudicielle de constitutionnalité. Le préfet et le gouvernement seront poursuivis s'ils persistent dans leur volonté d'empoisonner nos compatriotes . J'aimerais terminer en exhortant les guadeloupéens à travailler et à investir pour produire de la richesse car sans richesse nous resterons à la merci des dominateurs.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LE POINT DE VUE DE JACQUES DAVILA

Victorin Lurel, qui a reçu, comme prébende le titre de ministre des "dernières" colonies françaises, après s'être fait élire avec seulement 31 % des voix, et usé de tous les moyens matériels et humains de la Région , la menace et les subterfuges, promesses, comme si il était une fée, qui avec sa baguette magique, pouvait changer la nature et l'ordre des choses localement. Nos comptes n'ont pas de fées, il n'y a que lapin et zamba. Voici un fils de la veuve (au propre comme au figuré), qui aurait signé un code de bonne conduite, relatif au cumul des mandats, tout comme le premier ministre Jean Marc Ayrault, qui lui a démissionné , immédiatement, de ses nombreux postes, et a ainsi l'attitude conforme au langage; ce qui n'est pas le cas de "ti-toto" qui dispensateur des prébendes n'a pas encore

démissionné du poste de président de région, tout en veillant à désigner, pour garder le poste au chaud, madame Borel, présidente du CTIG, de la SEMAG, ex première adjoint des Abymes etc. et en demeurant conseiller. Tout ceci n'est pas très sain, et pourrait relever de l'ingérence, car comment faire croire qu'un ex président devenu ministre des colonies, donc tuteur partiel, ayant droit de regard sur le secrétariat général du ministère de l'intérieur, se conduirait comme un simple conseiller? Sa présence ne peut être que perturbatrice, d'autant que : il pense renforcer les pouvoirs de son directeur de cabinet qui contrôlerait la présidente. On est vraiment dans une république du tiers monde, bananier, car quand l'on se rend compte de la célérité avec laquelle le ministre a volé au secours d'Eric de Lucy de Fossarieu, ex qualité président de l'UGPBAN, ainsi qu'au secours du préfet Amaury de Saint Quentin, homme qui connaît, semble t'il comment se comporter avec les aborigènes et les kanacks, signataire d'un arrêté préfectoral prolongeant de 6 mois l'utilisation de pesticides, en dépit du désaveu de la population lors de l'enquête publique. Lurel a été stigmatisé par son collègue ministre de l'environnement, soutenu en cela par son collègue de l'agriculture, ceci confirme son peu de pouvoir et de crédit collectif. C'est dire l'intérêt que ces gens portent aux populations du territoire, à leur santé,, après le silence assourdissant du ministre pour la chlordécone, alors qu'il fut directeur de la chambre d'agriculture(dans une vie antérieure), on ne peut que s'inquiéter quand l'on découvre que l'inspecteur général régional marc Vizi, nommé sans ouverture de poste, est conseiller spécial de Hollande, pour l'outre mer, après avoir été , paraît il, celui de BAGBO; que l'on nomme les amis à des postes de décisions, ou la faiblesse de leur expertise se fait déjà sentir; le ministre avalise la nomination de Martens, en tant que président du conseil de surveillance du port, et avalise en plus sa nomination dans l'ordre de la légion d'honneur. C'est du colbertisme tout craché; Il fait aussi bien que Marie Luce Penchard,; Après avoir promis monts et merveilles pendant la campagne électorale, le voilà à l'épreuve des réalités, et après avoir découvert qu'il n'avait un droit de regard sur seulement 12 % du budget de l'outre mer, la fronde des mahorais et des entrepreneurs réunionnais, le voilà qui reçoit la Fedom pendant plus de 3 heures, et qui affirme que l'état ne fera pas d'économie administrée. La lisibilité des signes annonçait que l'absence de syndicat guadeloupéens lors des journées sociales, augurait du soutien inconditionnel de Lurel à toutes manifestations gouvernementales non conformes aux intérêts de nos populations. Qu'elle sera sa position, quand les incidents de plus en plus graves et nombreux, dus à l'impéritie et à l'incurie des gouvernants successifs s'amplifieront, L' on fera un remake de la grotte d'Ouvéa ? Que Lurel approuvera, très certainement, par solidarité gouvernementale! Malheureusement, les individus mécontents sont de plus en plus, mieux armés, et il risque d'y avoir de très grosses surprises, pour ceux qui croient qu'ils peuvent continuer à mystifier, à jouer du "lélé pou gaga", et que les " négs" ont peur de l'œil du blanc et de leurs alliés, et ne peuvent que

continuer à tendre le Kwoui de leur mains pour continuer à mendier. Leurs mains sont faites pour serrer les armes, si de besoin, pour rétablir la légitimité des droits imprescriptibles de ceux qui, dans la sombre nuit esclavagiste, par le fer, le feu, le sang versé en son temps, ont construit la guadeloupe, et participer à plusieurs reprises aux divers sauvetages d'une France vaincue, hypocrite, injuste, sans reconnaissance, veule et xénophobe fort souvent. Nous devons cesser de nous laisser abuser par ces hommes, politiciens professionnels, qui initiés, avait jurés de défendre l'orphelin, et sont aujourd'hui défenseurs de Jules FERRY le colonialiste,; ils ne savent plus ce que c'est que la rectitude? La création de la NATION, doit être notre PASSION, et nous devons mettre tout en œuvre, pour que rapidement, nous cessons de larmoyer; l'ennemi aussi sait pleurer. L'heure de la lutte arrive, car c'est déjà le temps du courage et de la détermination. Que Lurel et sa bande, adepte du détour et du masko, prennent garde à la colère de nos compatriotes. Car on ne peut mentir, couillonner indéfiniment. Ce n'est pas en faisant Hollande venir avec sa camarilla, ses 30 promesses d'un programme impossible à tenir, que nous verrons l'espérance germer; le chômage diminuer, l'environnement respecté, l'efficacité effective, l'équité exister, le respect réapparaître etc. demain sera ce que nous en ferons. Fini l'espoir des mâles papayes. Notre jeunesse n'a pas lu que Fanon, elle a lu aussi " le devoir de violence de OUOLOGEM. Qui pourra « chenaliser » cette violence sous jacente ? Lurel?

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, TECHNOLOGIE

LES NOUVEAUX IMPÔTS

L'Assemblée nationale a conclu dans la nuit de jeudi à vendredi 20 juillet l'examen du projet de loi de finances rectificative pour l'année 2012. Voici les principales mesures votées.

La contribution exceptionnelle sur la fortune

Elle devrait rapporter à elle seule plus de 2,3 milliards d'euros. L'ISF déjà payé en juin a permis à l'état de collecter 2,4 milliards d'euros. Concrètement, les personnes assujetties à l'ISF vont devoir payer un impôt supplémentaire sur le patrimoine. Selon les projections, ce sont les patrimoines supérieurs à 4 millions d'euros qui vont devoir s'acquitter d'une coûteuse contribution: le montant moyen de l'ISF initialement prévu à 39.295 euros sera au final de 95.531 euros, soit plus du double.

Suppression des exonérations sur les heures supplémentaires

L'Assemblée nationale a mis fin à la défiscalisation des heures supplémentaires, instaurée en 2007, symbole du "travailler plus pour

gagner plus" de Nicolas Sarkozy, après une bataille farouche de deux jours entre la gauche et la droite. Les exonérations de cotisations sociales (salariales et patronales) sur les heures supplémentaires seront supprimées au 1er septembre, tandis que leur assujettissement à l'impôt sur le revenu sera effectif dès le 1er août. Il n'y aura pas de rétroactivité au 1er janvier comme initialement prévu. L'opposition avait crié au "scandale", cette rétroactivité aurait pu permettre à l'état de récolter 500 millions d'euros supplémentaires. En contrepartie, le ministre du Travail, Michel Sapin, a indiqué qu'une hausse de la rémunération des heures supplémentaires pourrait être une contrepartie possible à la fin des avantages consentis aux heures supplémentaires.

L'abaissement de l'abattement sur les droits de succession

Les députés ont approuvé une baisse de 159.000 à 100.000 euros par enfant de l'abattement sur les droits de succession, c'est-à-dire la partie d'un héritage ou d'une donation exonérée des droits payés par les bénéficiaires à l'état. Le texte augmente par ailleurs de dix à quinze ans le délai avant un décès pendant lequel les donations effectuées par le défunt doivent être réintégrées dans la succession. Le seuil de 100.000 euros, qui entrera en vigueur dès la promulgation du budget rectificatif, ne sera plus revalorisé dans l'avenir comme il avait pu l'être dans le passé.

La surtaxation des dividendes distribués par les grandes entreprises

L'Assemblée nationale a également voté une surtaxation des dividendes distribués par les grandes entreprises. Seuls les versements de dividendes en liquide et non en actions seront concernés. Sont aussi exclues les distributions de dividendes entre sociétés du même groupe. Cette taxation doit rapporter un milliard d'euros dans les caisses de l'Etat.

Le doublement de la taxation sur les risques systémiques applicable aux banques

L'Assemblée a voté jeudi 19 juillet le doublement de la taxation sur les risques systémiques applicable aux établissements de crédit, c'est à dire aux banques, à compter du 1er janvier 2013, dans le cadre du budget rectificatif 2012. La mesure entrera en vigueur qu'à partir du 1er janvier 2013 après l'adoption d'un amendement. La taxe sur les risques systémiques a été mise en place en 2011 et elle est de 0,25% des fonds propres exigés. Elle passe donc à 0,5%.

Retour de la TVA à 5,5% pour le livre et le spectacle vivant

Les députés ont ramené la TVA à un taux de 5,5% sur le livre ainsi que sur

le spectacle vivant, qui étaient passés à 7% à l'automne lors du relèvement du taux réduit de TVA. Au cours de l'examen du collectif budgétaire, l'Assemblée nationale a par ailleurs enterré la réforme du coût de travail voulue par Nicolas Sarkozy, qui devait passer par une augmentation du taux général de la TVA en octobre.

Hausse du forfait social pour l'épargne salariale de 8 à 20%

Le forfait social pour l'épargne salariale, parfois considéré comme une CSG patronale, a été augmenté de 8 à 20%. Pour Bercy, il s'agit "d'éviter la substitution" de l'épargne salariale (intéressement, participation...) non soumise à cotisations sociales "aux hausses de salaires directs qui contribuent au financement de la protection sociale". Ce relèvement rapportera 550 millions d'euros en 2012 et 2,3 milliards d'euros en 2013.

COLONIES FRANÇAISES

NOUVELLE CALÉDONIE : L'USTKE A MOBILISÉ POUR LE 14 JUILLET

Le Bureau Confédéral de l'USTKE appelle l'ensemble de ses adhérents, sympathisants et les forces progressistes du Pays en général à venir participer massivement à la mobilisation du samedi 14 juillet 2012 initiée par la mouvance indépendantiste et nationaliste kanak. L'USTKE, par cet appel, tient à réaffirmer haut et fort son indéfectible attachement au drapeau identitaire kanak que le peuple originel veut aujourd'hui partager avec l'ensemble des citoyens du Pays de demain. Faire taire aussi les amalgames dangereux entendus ici et là et notamment pendant la campagne des législatives, qui consistent à faire de la montée du drapeau kanak la cause d'une recrudescence des incivilités et actes racistes dans le Pays. L'USTKE appelle la jeunesse des tribus et des quartiers à venir crier et exprimer leur volonté de participer à la construction de leur pays par la formation et l'insertion et qu'on arrête de les stigmatiser. L'USTKE appelle enfin les travailleurs non-kanak à rejoindre la mobilisation pour donner aussi leur vision sur le devenir de ce pays, pays qu'ils ont aussi contribué à façonner et à construire. Il est temps pour eux de prendre leurs responsabilités de citoyens. Pour l'USTKE, la garantie d'une situation institutionnelle et politique durable passe par l'accès de Kanaky à sa pleine souveraineté.

NOS REMARQUES : Si l'on en croit les déclarations récentes de **VICTORIN LUREL** ministre des colonies de la France, il semble que les autorités françaises n'ont toujours pas compris que la Nouvelle calédonie doit devenir indépendante et souveraine. Pour éviter les entourloupes dont la France est coutumière en matière coloniale, il

faut informer , toujours informer . Pour notre part , nous le ferons régulièrement afin que cette souveraineté favorise le démantèlement de cet empire qui veut à tous prix durer.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES INTERNATIONALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LES GAGNANTS RELATIFS DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE MONDIALE

L'économie mondiale fait face à une incertitude considérable à court terme. La zone euro parviendra-t-elle à régler ses problèmes et éviter l'effondrement ? Les États-Unis pourront-ils retrouver le chemin d'une croissance renouvelée ? Est-ce que la Chine trouvera un moyen d'infléchir le ralentissement économique qui s'est emparé d'elle ? Les réponses à ces questions détermineront l'évolution de l'économie mondiale au cours des prochaines années. Mais, quelle que soit la façon dont ces défis immédiats sont résolus, il est clair que l'économie mondiale est entrée dans une nouvelle phase également difficile à plus long terme – une phase qui sera nettement moins favorable à la croissance économique que potentiellement toute autre période depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Indépendamment de la manière dont ils gèrent leurs difficultés actuelles, l'Europe et l'Amérique s'en sortiront avec une dette élevée, un taux de croissance faible et des contentieux de politique intérieure. Même dans le meilleur des cas, si l'euro reste intact, l'Europe restera embourbée dans la lourde tâche de reconstruire son union effilochée. Et, aux États-Unis, la polarisation idéologique entre démocrates et républicains continuera à paralyser la politique économique. En effet, dans pratiquement toutes les économies avancées, des niveaux élevés d'inégalité, des pressions sur la classe moyenne et un vieillissement des populations alimenteront de nombreux conflits politiques, dans un contexte de chômage élevé et de ressources fiscales limitées. Ces vieilles démocraties tendront alors à se replier de plus en plus sur elles-mêmes ; elles deviendront des partenaires moins utiles au niveau international – moins disposés à soutenir le système commercial multilatéral et davantage enclins à répondre de façon unilatérale à des politiques économiques d'un autre pays qu'ils percevraient comme préjudiciables à leurs intérêts. Pendant ce temps, les grands marchés émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil sont peu susceptibles de combler le vide, car ils restent déterminés à protéger leur souveraineté nationale et leur marge de manœuvre. En conséquence, les possibilités de coopération mondiale sur les questions économiques et d'autres s'amenuiseront encore un peu plus. C'est le genre d'environnement global qui diminue le potentiel de croissance de chaque pays. Le pari sûr, c'est que nous ne retrouverons jamais une croissance telle que le monde – et en particulier les pays en développement – a connu au cours des deux décennies qui ont précédé la crise financière. Il s'agit d'un environnement qui va produire de profondes

disparités dans les performances économiques à travers le monde. Certains pays seront beaucoup plus affectés que d'autres. Ceux qui s'en sortiront relativement mieux partageront trois caractéristiques. Tout d'abord, ils ne seront pas alourdis par des niveaux élevés de dette publique. Deuxièmement, ils ne dépendront pas excessivement de l'économie mondiale et leur moteur de croissance économique sera interne plutôt qu'externe. Enfin, ils seront des démocraties solides. Une dette publique modérée est importante, parce que des niveaux d'endettement qui atteignent 80-90% du PIB deviennent un frein sérieux à la croissance économique. Ils immobilisent la politique budgétaire, entraînent de graves distorsions dans le système financier, déclenchent des combats politiques en matière de fiscalité et incitent de coûteux conflits de répartition. Les gouvernements préoccupés par la réduction de la dette sont peu susceptibles de réaliser les investissements nécessaires pour encourager des changements structurels à long terme. À quelques exceptions près (comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande), la grande majorité des économies avancées du monde entrent ou entreront bientôt dans cette catégorie. De nombreuses économies émergentes, comme le Brésil et la Turquie, ont réussi à freiner la croissance de la dette publique cette fois-ci. Cependant, ils n'ont pas empêché une frénésie d'emprunt dans leurs secteurs privés. Dès lors que les dettes privées peuvent se transformer en dette publique, la faible dette du gouvernement pourrait en fait représenter un coussin plus limité que ce que ces pays n'imaginent. Les pays qui dépendent de manière excessive des marchés mondiaux et de la finance mondiale pour alimenter leur croissance économique se retrouveront également dans une situation désavantageuse. Une économie mondiale fragile ne sera guère favorable aux grands emprunteurs nets étrangers (ni aux grands prêteurs nets étrangers). Les pays présentant de larges déficits du compte courant (comme la Turquie) resteront l'otage des caprices des sentiments de marché. Ceux qui disposent d'importants excédents (comme la Chine) seront sous la pression croissante - y compris la menace de représailles - de contenir leurs politiques « mercantilistes ». Une croissance tirée par la demande intérieure sera une stratégie plus fiable qu'une croissance basée sur les exportations. Cela signifie que les pays disposant d'un grand marché intérieur et d'une classe moyenne prospère auront un avantage important. Enfin, les démocraties s'en sortiront mieux parce qu'elles disposent des mécanismes institutionnalisés de gestion des conflits que les régimes autoritaires n'ont pas. Des démocraties telles que l'Inde peuvent parfois sembler se déplacer trop lentement et être sujettes à la paralysie. Mais elles fournissent les arènes de consultation, de coopération et de va-et-vient entre des groupes sociaux opposés, qui sont essentielles en période de turbulences et de chocs. En l'absence de telles institutions, les conflits de répartition peuvent facilement dégénérer en manifestations, émeutes et troubles civils. C'est à ce niveau que l'Inde et l'Afrique du Sud démocratiques ont un avantage sur la Chine ou la Russie. Les pays qui sont tombés sous le contrôle de dirigeants autocratiques - par exemple, l'Argentine et la Turquie - sont également de plus en plus dans une situation désavantageuse. Un indicateur important de l'ampleur des défis de la nouvelle économie mondiale est le fait que tellement peu de pays satisfont l'ensemble de ces trois exigences. En effet, plusieurs des histoires de succès économiques les plus spectaculaires de notre temps - la Chine en particulier - ne parviennent pas à répondre à plus d'un d'entre eux. Ce sera un moment difficile pour tous. Mais certains - entendez le Brésil, l'Inde et la Corée du Sud - seront dans une meilleure position que le reste.

Dani Rodrik, Professeur d'économie politique internationale à Harvard University, est l'auteur de *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy (Le Paradoxe de la Mondialisation: la Démocratie et l'Avenir de l'Economie Mondiale)*.

AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

LE NICARAGUA CÉLÈBRE LE 33^e ANNIVERSAIRE DU TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION SANDINISTE

Le Nicaragua célèbre le 33^e anniversaire du renversement par le Front Sandiniste de Libération Nationale de la dictature de Somoza. Luis Cabrera, ambassadeur du Nicaragua à Cuba a déclaré à ce sujet : « Nous avons suivi l'exemple de la Révolution Cubaine qui avait triomphé le 1er janvier 1959 et 20 ans après, c'était la confirmation que l'on pouvait prendre le pouvoir par la lutte armée. C'est le plus grand hommage que l'on fait à Augusto Cesar Sandino. L'ampleur de l'œuvre au Nicaragua du Front Sandiniste, de Daniel Ortega, de la camarade Rosario Murillo qui l'accompagne constamment, est significative ». Cette année la célébration de la Journée de la Victoire au Nicaragua est dédiée aux jeunes. Plusieurs d'entre eux ont déclaré : « Cela prouve que les rêves peuvent devenir une réalité; nous voulons une Révolution qui nous apporte des bénéfices dans le sport, l'éducation, la santé. Nous ne voulons pas être relégués à l'oubli comme nous l'étions avant. Nous devons préserver l'opportunité de continuer à grandir dans ce Nicaragua, avec ce gouvernement, l'unique qui garantit le bien-être du peuple et de la jeunesse ».

LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE présente au gouvernement , au Front Sandiniste de libération nationale et au peuple du Nicaragua ses félicitations pour ce formidable travail accompli depuis trente ans au service de principes humanistes qu'il convient de préserver . Longue vie au NICARAGUA socialiste et progressiste.

RÉSOLUTIONS DU FORUM DE SAO PAULO

La XVIII^e Rencontre du Forum de São Paulo, tenue à Caracas, Venezuela, du 3 au 6 juillet 2012, en solidarité au peuple haïtien et en soutien aux partis politiques et mouvements sociaux luttant pour l'instauration d'un État de droit démocratique et l'avènement d'une Nouvelle Haïti libre, juste, prospère, indépendante et inclusive, adopte la résolution suivante :

Les partis frères du FSP :

soutiennent fermement les partis démocratiques de gauche et de centre gauche, de même que les mouvements sociaux, dans la lutte pour le recouvrement de la dignité et de la souveraineté de leur pays

meurtri et exsangue ;

condamnent l'invasion d'Haïti par les Organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que les activités de certains gouvernements étrangers visant à renforcer le vide étatique dans la partie occidentale de l'île caribéenne ;

dénoncent les plans des gouvernements étrangers et des firmes transnationales visant à exploiter les ressources naturelles du pays au détriment des intérêts du peuple haïtien ;

demeurent convaincus que le processus devant conduire à l'autodétermination du peuple haïtien et à l'amélioration de ses conditions matérielles d'existence passe par le départ d'Haïti des forces onusiennes ;

s'engagent à encourager les gouvernements et institutions latino-américains et caribéens à travailler, de concert avec le gouvernement haïtien, en vue du renforcement des structures et institutions étatiques, ce dans le but de favoriser la consolidation de la démocratie, ainsi que le processus de développement économique et social en Haïti;

réclament l'application du principe de non-intervention dans les affaires internes d'Haïti dans l'organisation des prochaines joutes électorales, afin d'éviter le contrôle du processus électoral par l'OEA, l'ONU et certains gouvernements étrangers ;

se prononcent en faveur du dédommagement des milliers de familles victimes du choléra, introduit dans le pays par les forces onusiennes ;

Le peuple haïtien entend vivre libre et indépendant, dans un environnement sain. Il veut manger à sa faim, avoir accès à l'éducation, aux soins de santé, aux logements sociaux et aux loisirs et mettre ainsi, aux côtés de tous les peuples, sa créativité au service de la construction d'un monde meilleur. C'est le droit légitime du peuple haïtien. À cette fin, il compte sur la solidarité latino-américaine et caribéenne. Les partis frères du FSP s'engagent à l'accompagner dans la lutte pour la conquête de ses droits fondamentaux.

HAÏTI : LE FMI ACCORDE 7,4 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT

Vendredi, le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) a achevé la quatrième revue de la performance d'Haïti au titre de l'accord de Facilité Élargie de Crédit (FEC) du 20 Juillet 2012. La décision du Conseil a été prise suivant la procédure « de laps de temps de base (1) ». L'achèvement de l'examen, permettra un décaissement immédiat d'environ 7,4 millions de dollars, ce qui portera le total des décaissements au titre du programme à environ 46,9 millions. L'accord FEC en Haïti a été approuvé le 21 Juillet 2010 conjointement avec l'allègement intégral de la dette impayée du pays au Fonds, équivalent à 268 millions de dollars. L'allègement de cette dette, financé par le fonds fiduciaire et le FMI fait partie d'une vaste stratégie internationale pour soutenir les plans de reconstruction d'Haïti à long terme, suite au séisme du 12 Janvier 2010.

SYRIE

LA GUEULE DE BOIS DES OCCIDENTAUX

Par Louis Denghien, le 21 juillet 2012

Vendredi à l'ONU, les quinze membres du Conseil de sécurité ont donc prolongé de trente jours la mission des observateurs de l'ONU en Syrie. Qu'en penser ? La brièveté de ce nouveau mandat, éventuellement reconductible, suggère un compromis entre les positions occidentale et sino-russe, les premiers ne voulant plus entendre parler de la mission du général Mood ni du plan de Kofi Annan, les second, sans doute pour « ligoter » leurs adversaires et gagner du temps, jouant plus que jamais la carte onusienne. Le représentant russe à l'ONU Vitali Tchurkin a déclaré d'ailleurs que cette mission pouvait toujours « jouer un rôle dans la réduction de la violence ». Sans doute pense-t-il – comme nous – que c'est surtout la réduction de l'ASL qui permettrait une réduction véritable des violences. Mais encore une fois, on est dans un jeu diplomatique international serré. Certains pensent que les observateurs du général Robert Mood – qui a fermement condamné l'attentat du 18 juillet – n'ont servi qu'à sauver la mise aux rebelles en difficulté et à paralyser l'action de l'armée. Au vu de ce qui s'est passé sur le terrain depuis le 12 avril, jour d'entrée théorique du cessez-le-feu prévu par le plan Annan, ça n'est pas évident. Le 9 juillet, Bachar al-Assad et Kofi Annan avaient trouvé un terrain d'entente sur un plan a minima de réduction progressive de la violence : les observateurs feraient porter leurs efforts sur les secteurs les plus gravement touchés, s'efforçant de calmer le jeu en s'interposant en nombre suffisant entre militaires et rebelles ; et cette stabilisation des principaux foyers de violence influencerait à terme sur la

situation dans le reste du pays. Peut-être. Mais depuis, il y a eu l'opération ASL contre Damas. Et le terrible attentats du 18 juillet qui a emporté quatre hauts responsables dont le propre beau-frère de Bachar. Celui-ci a toujours su à qui il avait affaire, mais là il doit ressentir « physiquement » qu'entre l'opposition radicale et lui, c'est vraiment une lutte à mort. Les événements de Damas ont aussi radicalisé les antagonismes diplomatiques et géostratégiques. Suite au cinquantième nouveau double veto du 19 juillet, le ton a monté entre les deux camps géopolitiques. Les États-Unis, notamment, ont annoncé qu'ils essaieraient d'agir en Syrie « en dehors » du cadre des Nations-Unies. Voilà qui pourrait rappeler de mauvais souvenirs irakiens. Mais on sait que l'administration américaine ne tentera rien avant l'échéance présidentielle de novembre. On peut être certains, en revanche, que Washington va accroître son aide logistique et technique à l'ASL. Interrogé vendredi par I-Télé, le représentant de la France à l'ONU, Gérard Araud, n'a pu, poussé dans ses derniers retranchements, que convenir qu'il n'y aurait décidément pas d'intervention militaire occidentale en Syrie – il ne faut pas « ajouter la guerre à la guerre civile » – et que la France étudierait avec ses partenaires de nouvelles sanctions financières, économiques et diplomatiques contre le pouvoir syrien. Et, on allait oublier, aiderait l'opposition à devenir une alternative crédible : là, ça devrait prendre du temps et pas mal d'énergie à Laurent Fabius et à ses services... La Russie, par la voix de Vladimir Poutine, a vivement réagi aux menaces américaines d'actions « hors ONU » : pour le président russe, une telle orientation serait « inefficace » : toujours la concision « poutinienne »... On verra ce que peuvent faire les bérets bleus sur le terrain. À notre avis pas grand chose. Et en tous cas ils ne pourront pas arrêter l'armée syrienne dans son « explication » peut-être décisive avec l'ASL et les islamistes. Pour le reste, les Occidentaux qui avaient connu, cette semaine, des ivresses politiques – jeudi encore, on parlait de chute de Damas et de fuite de Bachar ! – souffrent certainement depuis 48 heures une forme de « gueule de bois » diplomatique : Damas n'est pas tombé, les Russes et les Chinois n'ont pas cédé, et Bachar n'est pas parti. On (les Occidentaux) a beau avoir une constitution robuste, il y a des déceptions dures à encaisser !

AFRIQUE

POUR ACHILLE MBEMBE « L'HEURE EST VENUE DE METTRE FIN À LA FRANCAFRIQUE »

L'historien et politologue camerounais, Achille Mbembe, livre son point de vue sur les crises qui secouent le continent du Mali au Soudan en passant par le Nigéria. Aucun état africain, dit-il, n'est à l'abri d'une désagrégation. Dans cet entretien accordé à notre confrère Le Soleil de Dakar, l'un des plus grands théoriciens de la post-colonie prône, entre autres, la construction d'un véritable agenda africain face au risque de dislocation des états.

La crise entre les deux Soudans fait des milliers de déplacés. L' Onu craint un désastre humanitaire. Êtes-vous surpris par la tournure des événements ?

Non. Ce qui se passe dans cette partie de l'Afrique était prévisible. C'est un conflit qui est inscrit dans une dynamique historique très longue. Et c'est dommage qu'on en arrive là. Au lieu d'un vaste espace ouvert, de circulation des hommes, des biens et des idées, l'on assiste à la création de micro-états sans voie ni poids propre. Nous devrions aller dans la direction opposée. La manière dont la plupart de nos états sont gouvernés crée, malheureusement, des conditions telles que, pour beaucoup de gens, la seule solution est celle séparatiste. C'est ce qui se passe au Soudan. On le voit aussi au Mali. Le Nigéria également n'est pas à l'abri d'une dislocation. On assiste véritablement à une désagrégation des états africains. Aucun Etat africain n'est à l'abri de ce désastre.

Actuellement, toute la bande saharo-sahélienne est menacée. Pourquoi, selon vous, des groupes se disputent le contrôle de cette région ?

Le Sahara fait l'objet d'énormes convoitises. On se rend compte du fait qu'il n'est pas qu'un désert et qu'au fond, il recèle d'énormes richesses minérales, du pétrole, du gaz, de l'uranium, etc. Il est convoité par des puissances externes à l'Afrique dont les intérêts ne sont pas nécessairement les nôtres. La course aux matières premières africaines entraîne des dangers, plus ou moins, similaires.

L'idée de faire appel à des forces étrangères pour aider le Mali à défendre son intégrité territoriale est évoquée. Pensez-vous que c'est la bonne solution ?

Les interventions, à la fois militaires et économiques, des puissances occidentales n'ont rien produit de positif pour les Africains. L'histoire le démontre. Je demande que l'on me cite un seul exemple d'intervention extérieure qui ait accéléré le développement du continent. Il n'y en a pas. Dans la plupart des cas, ce sont des interventions qui compliquent davantage la chaîne locale et dont les coûts humains, économiques et sociaux sont incalculables. On l'a vu en Libye où l'Otan est militairement intervenue sans en mesurer les conséquences sur les populations. Je suis contre les interventions extérieures en Afrique. Ce qui signifie, en retour, que le continent devrait se doter des moyens internes pour se gouverner lui-même.

Voulez-vous dire que l'Union africaine n'a plus sa raison d'être ?

L'heure est venue de construire un véritable agenda africain pour le 21e siècle face au risque de dislocation des états. L' Union africaine a atteint ses limites. Nous devons avancer vers la construction de larges espaces africains unifiés qui feraient du continent sa force propre. Il est également important que nous ayons, sur le plan continental, une politique africaine de la Chine.

Pourquoi cela est-il nécessaire aujourd'hui ?

La Chine a une politique chinoise de l'Afrique. Les chiffres officiels du gouvernement chinois prévoient l'arrivée et l'établissement, d'ici 50 ans, d'environ 20 millions de Chinois en Afrique. Ce fait devrait nous emmener à réfléchir sur une politique africaine de la Chine. Comme, d'ailleurs, à une politique africaine de l'Europe alors que la politique européenne de l'Afrique semble se réduire, au fond, à la gestion des flux migratoires et à l'affirmation d'une volonté d'apartheid qui se nourrit du racisme. Tout ce travail exige d'énormes investissements analytiques et intellectuels et une vision sur le long terme qui trancherait avec le court terme des politiques actuelles et l'instrumentalisation du pouvoir à des fins privées.

Tout n'est pas sombre sur le continent. Le Sénégal, à travers son élection présidentielle, vient de donner un bel exemple de démocratie.

Quelque part, ce qui vient de se passer au Sénégal nous soulage. Le fait que ce pays reste relativement stable représente un élément positif pour tout le continent. Le Sénégal a montré une belle image où on a vu des forces sociales mobilisées pour empêcher que la volonté populaire ne soit trafiquée. On ne peut que s'en féliciter, tout en restant, bien sûr, vigilant. La situation de l'Afrique de l'Ouest est préoccupante. La Côte d'Ivoire peine à panser ses plaies. Le Nigéria reste fragile. L'intégrité du Mali est rudement menacée. On peut même dire que toute la boucle saharienne est en danger. Donc, vigilance !

Bon nombre d'observateurs disent que l'Afrique manque de leader pour décoller. Pensez-vous que l'Afrique du Sud devrait jouer ce rôle ?

D'un point de vue du réalisme stratégique, nous avons besoin de l'émergence, sur le continent, d'un, de deux ou de trois pouvoirs hégémoniques. Nous ne pouvons pas fonctionner sur la scène du monde avec une poussière d'états faibles, d'états pacotilles qui n'ont aucun poids ni sur le plan régional ni sur le plan international. L' Afrique du Sud, par sa

force, son histoire et sa richesse, s'adossant sur une certaine « sophistication » institutionnelle et sociale, est évidemment un candidat à cette position. Mais, il faudrait créer les conditions pour qu'émergent des pôles de pouvoirs régionaux en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale, en Afrique orientale. Cela créerait des moteurs qui, ensemble, entraîneront le reste dans la construction d'un agenda africain. C'est cela, je le répète, qui nous permettra de redevenir notre centre propre.

D'une façon générale, quelle doit être la place des élites dans le développement du continent ?

Il faut que se constitue une contre-élite en Afrique. Les élites ont été, plus ou moins, décapitées. Elles sont passées par un processus de ce qu'Antonio Gramsci appelle le " transformisme ", c'est-à-dire l'arraisonement de ce qui pourrait être porteur d'une alternative à leur existence. Leur arraisonement dans et par le système. Ce qui me frappe, c'est la capacité des Etats africains à décapiter les élites et à les soumettre à un système de dépendance systémique et de corruption. D'où la nécessité d'émergence d'une contre-élite porteuse d'un projet de transformation radicale du continent. Malheureusement, les forces susceptibles de conduire à cette transformation manquent, pour le moment, à l'appel. Voilà le dilemme auquel nous faisons face.

En France, la gauche revient au pouvoir avec l'élection de François Hollande. Quel sera le futur des rapports entre l'ancienne puissance coloniale et le continent ?

Il faudrait que l'on arrive à un point où le futur des rapports entre l'Afrique et la France soit décidé en Afrique et ne dépende point des élections françaises. Pour y arriver, il faudrait que les forces africaines s'organisent et développent une pensée sur le long terme. L' Afrique doit investir dans l'effort d'analyse d'interprétation de connaissances qui permettront de transformer le savoir en pouvoir. C'est frappant de constater que les élites françaises, qu'elles soient de droite ou de gauche, n'ont pas développé une idée de l'Afrique qui soit à la mesure des mutations au seuil duquel se trouve ce continent. Il y a un décalage extraordinaire entre ces mutations, les connaissances que nous en avons et les politiques rétrogrades mises en place par les gouvernements français. De ce point de vue, il faudrait que l'Afrique reprenne l'initiative. L'heure est venue de mettre un terme à la Françafrique. Le démantèlement de ce système de corruption mutuelle entre les élites africaines et les classes prédatrices africaines francophones sera le résultat des forces africaines organisées, en solidarité, bien entendu, avec des forces similaires qui, en France, veulent voir la fin de ce système scélérat.

Pensez-vous que le président François Hollande doit rectifier le discours controversé de Nicolas Sarkozy à Dakar, en 2007 ?

Je ne sais absolument rien de ce que devraient être les priorités du président élu de la France. Peu importe, au demeurant, ses priorités. Ce qui m'intéresse au premier chef, c'est d'organiser, en Afrique, les capacités intellectuelles et politiques qui feraient que l'aventurisme français ou étranger sur le continent se solde par un prix très élevé et que cela fasse réfléchir tous ceux qui pensent que l'Afrique reste leur terrain de jeu.

Depuis un certain temps, on vous entend utiliser le terme « afropolitanisme ». Que renferme ce concept ?

Il vise, d'une part, à décrire un ensemble de pratiques et de processus à travers lesquels l'Afrique émerge à une forme de modernité originale. D'autre part, c'est un concept qui cherche à rendre compte des possibilités inhérentes à notre continent pour redevenir son centre propre. Mais, son centre propre dans un monde dont il est un des ayants droit et un des ayants part. Un monde dans lequel il n'est pas un monde à part, mais l'un des habitants et l'un des héritiers en droit et en devoir. L'afropolitanisme a, donc, une fonction politique et épistémologique. Le concept a aussi une dimension esthétique qui touche à une forme de la créativité artistique et culturelle telle qu'elle émerge, le droit en particulier, dans nos grandes métropoles.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

L'Asie boursière fait une pause ce vendredi après avoir grimpé ces derniers jours. Les opérateurs ne suivent pas les traces de la Bourse de New York qui a de nouveau clôturé en hausse hier. Plusieurs résultats d'entreprises, notamment dans le secteur technologique, ont agréablement surpris les marchés américains mais des indicateurs macroéconomiques décevants, sur le front de l'immobilier et de l'emploi, rappellent que la reprise reste compliquée. Une nouvelle rassurante est toutefois venue de la zone euro avec la validation, par le Bundestag, de la contribution de Berlin au plan d'aide de la zone euro au secteur bancaire espagnol. La Bourse de Tokyo a terminé la séance en baisse de 1,43% à 8669,87 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier

tableau a chuté de son côté de 1,78% à 733,82 points. La Bourse de Hong Kong a fini en hausse de 0,4% à 19.640,8 points tandis que celle de Shanghai a lâché à la clôture 0,74% à 2168,64 points. Le Kospi coréen grimpe de 0,31% à 1828 points, mais le S&P 200 australien et le Sensex indien reculent de 0,06% à 4204 points et 0,23% à 17.239 points.

ÉTATS UNIS

Les marchés boursiers américains ont fini sur une baisse marquée vendredi, l'inquiétude liée à la situation financière de l'Espagne ayant incité les investisseurs à privilégier les prises de bénéfice après trois séances consécutives de hausse. Deux mois après la Catalogne, une deuxième région espagnole, la Communauté de Valence, lourdement endettée, a annoncé vendredi solliciter l'aide financière de l'Etat, ce qui a ravivé les tensions sur les marchés financiers européens et américains. Peu auparavant, le gouvernement de Madrid avait dit prévoir désormais une contraction de 0,5% de l'économie du pays l'an prochain, après un recul de 1,5% cette année. Ces deux annonces ont occulté le feu vert donné par les ministres des Finances de la zone euro au plan d'aide au secteur bancaire espagnol, et les rendements de la dette de Madrid ont atteint de nouveau plus hauts, à plus de 7% à dix ans. Première victime de ce retournement de tendance, l'euro est tombé à un nouveau plus bas de deux ans face au dollar, à 1,2143. A Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 120,79 points, soit 0,93%, à 12.822,57 points, le Standard & Poor's 500, plus large, a abandonné 13,85 points (-1,01%) à 1.362,66 points et le Nasdaq Composite a cédé 40,60 points (-1,37%) à 2.925,30 points. Sur l'ensemble de la semaine, le Dow gagne 0,36%, le S&P 500 0,43% et le Nasdaq 0,58%. Jeudi, le S&P 500 avait atteint son plus haut niveau depuis deux mois et demi et affichait une progression de 7% depuis début juin.

EUROPE

Les Bourses européennes ont fini en net repli vendredi alors que Wall Street reculait, l'appel à l'aide auprès de Madrid formulé par la région de Valence, très endettée, ravivant les craintes de voir l'Etat espagnol manquer de financements et nécessiter une aide extérieure directe. À Paris, le CAC 40 a terminé en baisse de 2,14% à 3.193,89 points. Le Footsie britannique a perdu 1,09% et le Dax allemand 1,9%, tandis que l'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 abandonnait 1,46%. Madrid a chuté de 5,82% et Milan de 4,38%. L'indice CAC 40 a perdu 0,41% depuis le début de la semaine, après deux séances de nette progression mercredi et jeudi pour saluer une salve de bons résultats. Le rendement de l'emprunt à 10 ans espagnol a touché un nouveau record depuis la création de l'euro, à plus de 7,3%, tandis que l'euro a touché son plus bas niveau en deux ans face au dollar et un plus bas de trois ans et demi face à la livre sterling. "Le marché a reçu un coup dur avec cette nouvelle de Valence," dit Matthew Lifson, trader et analyste sur le marché des changes chez Cambridge Mercantile Group. "On dérivait et tout avait l'air d'aller, puis la nouvelle est arrivée, donnant de nouvelles raisons de vendre l'euro." Les marchés européens et américains ont accentué leurs pertes, touchant leur plus bas du jour, lorsque la Banque centrale européenne a annoncé qu'elle cesserait d'accepter les obligations d'Etat grecques comme collatéral à partir du 25 juillet.

CHANGE

L'euro poursuivait son recul vendredi, tombant à un nouveau plus bas depuis deux ans face au dollar, pénalisé par un regain d'inquiétude sur les perspectives de croissance de l'Espagne qui alimentaient les craintes persistantes des cambistes concernant l'avenir de la zone euro. Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,2152 dollar contre 1,2276 dollar jeudi vers 21H00 GMT, après être descendu vers 14H00 GMT à 1,2144 dollar, son plus bas niveau depuis le 14 juin 2008. L'euro accélérail également sa baisse face à la monnaie nippone, à 95,42 yens contre 96,48 yens la veille. Il est tombé vers 14H30 GMT à 95,38 yens, un plus bas depuis fin novembre 2000 face à la devise nippone. Le dollar fléchissait légèrement face au yen, à 78,48 yens contre 78,58 yens jeudi soir. Ce nouvel accès de faiblesse de la monnaie unique s'expliquait par "un regain des inquiétudes concernant l'Espagne", dont la situation économique morose et le lourd endettement continuent d'alarmer les investisseurs, a observé Steve Englander, analyste de Citi FX. Vers 21H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro, à 77,83 pence pour un euro, après s'être hissée vers 14H00 GMT à 77,71 pence, son plus haut niveau depuis octobre 2008. Elle reculait en revanche face au billet vert, à 1,5619 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2007 franc suisse pour un euro, et accélérail son recul face au dollar, à 0,9878 franc suisse pour un dollar, tombant même vers 13H50 GMT à 0,9888 franc, un plus bas depuis décembre 2010. La monnaie chinoise a terminé à 6,3738 yuans pour un dollar contre 6,3729 yuans jeudi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole accentuaient leur repli vendredi en fin d'échanges européens, pâtissant de prises de bénéfices après leur forte hausse de la veille et des inquiétudes renouvelées sur la santé de la zone euro. Vers 16H10 GMT (18H10 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, valait 105,98 dollars, en baisse de 1,82 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, cédait pour sa part 1,75 dollar à 90,91 dollars. Les prix du baril avaient bondi jeudi de plus de 2,50 dollars, se hissant des deux côtés de l'Atlantique à leurs plus hauts niveaux depuis sept semaines, dopées par les tensions géopolitiques. Mais "les prix sont repartis à la baisse vendredi après le fort rebond de la veille sur le marché du pétrole, alors que les investisseurs soupèsent les bons résultats d'entreprises face aux mauvaises publications économiques aux Etats-Unis", a commenté Myrto Sokou, analyste du courtier Sucden. Alors que les conditions économiques restent instables, en zone euro et particulièrement en Espagne, "le recul des Bourses européennes a laissé le champ libre à une nouvelle correction à la baisse sur le marché du pétrole en raison de prises de bénéfices", a-t-elle ajouté. Les marchés s'inquiètent particulièrement de la situation de l'Espagne, quatrième économie de la zone euro, qui fait face à des taux d'intérêt à long terme supérieurs à 7%.

PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA



MANAGEMENT ET DROIT

CUMUL D'INDEMNITÉS POUR HARCÈLEMENT MORAL ET POUR MANQUEMENT DE L'EMPLOYEUR À SON OBLIGATION DE PRÉVENTION

Par un arrêt rendu le 6 juin 2012 (Cass. soc. 6 juin 2012 n° 10-27.694 RATP c/ M. P. : à paraître au Bulletin), la Chambre sociale de la Cour de cassation s'est prononcée sur la possibilité d'un cumul entre des dommages et intérêts pour harcèlement moral et des dommages et intérêts pour manquement de l'employeur à son obligation de prévention d'un tel harcèlement. Si la Cour admet le cumul dans son principe, elle y pose toutefois la condition que les manquements aient entraîné des préjudices différents.

I. Admission du cumul dans son principe

La loi prohibe le harcèlement moral au travail, qu'il soit le fait de l'employeur, de salariés ou même de tiers à l'entreprise tels que des clients ou des fournisseurs (article L. 1152-1 du Code du travail). Elle impose en outre à l'employeur de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de prévenir les agissements de harcèlement moral (article L. 1152-4 du même Code). Cette obligation de prévention du harcèlement est réaffirmée et précisée par l'accord national interprofessionnel du 26 mai 2010 (étendu par arrêté du 23 juillet 2010). Dans l'affaire qui a donné lieu à l'arrêt du 6 juin 2012, l'employeur reprochait à la Cour d'appel de Paris de l'avoir condamné à verser à un salarié victime d'un harcèlement moral, une somme en réparation du préjudice résultant de la violation de l'obligation de prévention du harcèlement moral en sus des dommages et intérêts réparant le harcèlement moral proprement dit. Selon lui, le manquement de l'employeur à son obligation de prévenir les actes de harcèlement dans l'entreprise ne peut se cumuler avec l'indemnisation des actes de harcèlement moral eux-mêmes, dès lors qu'ils sont imputés à l'employeur. Ainsi, l'employeur ne contestait pas toute possibilité de cumul, mais il soutenait l'impossibilité d'un cumul dans le cas où le harcèlement est imputable à l'employeur et non à un autre salarié ou à un tiers à l'entreprise. Son argument était donc, en quelque sorte, que la violation de l'obligation de prévenir le harcèlement moral, en tant qu'elle s'applique aux propres agissements de l'employeur, se confond nécessairement avec la violation de son obligation de ne pas harceler. Prévenir ses propres agissements de harcèlement ne revient-il pas en effet à s'abstenir de tels agissements ? La Cour de cassation ne suit pas l'employeur dans de telles subtilités. Elle affirme pour principe que les obligations résultant des articles L. 1152-4 et L. 1152-1 du Code du travail sont distinctes en sorte que la méconnaissance de chacune d'elles peut ouvrir droit à des réparations spécifiques. Elle subordonne cependant la possibilité d'un cumul d'indemnités à l'existence de préjudices différents.

II. Condition du cumul : existence de préjudices différents

La condition tenant à l'existence de préjudices différents qui est exigée par la Cour de cassation est conforme au droit commun de la responsabilité civile. La réparation suppose en principe la justification d'un préjudice. On remarquera cependant qu'en

matière de droit du travail, la Chambre sociale a souvent tendance à considérer que la violation de certaines de ses obligations par l'employeur cause nécessairement un préjudice au salarié, en sorte que ce dernier n'a pas à rapporter la preuve d'un préjudice particulier. Tel est le cas par exemple lorsque l'employeur, bien qu'y étant légalement tenu, n'accomplit pas les diligences requises pour la mise en place d'institutions représentatives du personnel (Cass. soc. 17 mai 2011 n° 10-12.852, M. C. c/ société AB pose). Il ne semble pas que ce soit le cas en matière de violation de l'obligation de prévention du harcèlement moral. Le salarié devrait donc être tenu d'apporter la preuve du préjudice que lui aurait causé ce manquement. Le préjudice invoqué par le salarié doit être différent de celui que lui cause le harcèlement moral en lui-même. De l'interprétation de cette condition dépendront les conséquences pratiques de cette jurisprudence. Interprétée strictement, elle ne devrait permettre un cumul que dans des cas exceptionnels. Interprétée largement elle pourrait ouvrir la voie à un cumul quasi-systématique. Il nous semble que c'est pour une interprétation large qu'il faut pencher, en considérant que le manquement de l'employeur à son obligation de prévention du harcèlement cause au salarié la perte d'une chance de ne pas avoir subi des agissements de harcèlement ou que ces agissements ne se soient pas prolongés.

FONCTIONNAIRES ET UTILISATION DE LA MESSAGERIE PROFESSIONNELLE

Les messages envoyés par un agent public à partir de sa messagerie professionnelle doivent respecter les dispositions législatives, réglementaires statutaires et jurisprudentielles applicables. Ainsi, le fonctionnaire qui envoie un message non conforme à ces obligations encourt une sanction disciplinaire. En particulier, le fonctionnaire doit veiller à ne pas manquer à son obligation de discrétion professionnelle: il ne doit pas, par le biais de sa messagerie électronique professionnelle, porter à la connaissance de ses collègues, des éléments confidentiels (par exemple: informations concernant la notation des épreuves de mathématiques du baccalauréat: CAA Nantes, 8 mars 2007, n° 06NT01199). Le non respect de l'obligation de dignité et de délicatesse est également sanctionné. Sont visés évidemment l'envoi de messages injurieux ainsi que l'envoi de messages contenant des images à caractère pornographique. Un fonctionnaire qui montrerait à des collègues, dans son bureau, des images pornographiques envoyées par un tiers sur sa messagerie constitue une violation de son obligation de dignité et de délicatesse. le fonctionnaire doit également respecter son devoir de réserve : ainsi, peut justifier une sanction le fait d'envoyer des messages au contenu excessif, mettant en cause ses supérieurs hiérarchiques en nommant certains d'entre eux (CAA Bordeaux, 15 nov. 2010, n° 09BX02805). Attention, lorsque les règles d'utilisation de la messagerie professionnelle sont fixées par une note de service, constitue un manquement à l'obligation d'obéissance hiérarchique le fait de ne pas se conformer aux usages ainsi fixés.

PREPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire (**1120 net**).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

POPULATION

POPULATION:2010: 407 205 habitants

OFFRE

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand (3,1)

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

PRIX

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info



Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

